



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 30 juin 2015

## Agenda

### Lundi 6 juillet

-12h00 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Mohamed Ali AMIR-MOEZZI**, directeur d'études à l'EPHE : « *Sunnites et Chiïtes aux origines de l'orage* ».

- Comité secret.

-18h : cérémonie de remise des Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise (G<sup>de</sup> salle des séances), suivie d'une réception.

### Lundi 21 septembre

-15h : **Rémi BRAGUE**, membre de l'Académie (section Philosophie) :

« *Religion et politique en islam* ».

-17h : Réunion de la Commission mixte (salle 4)

### Lundi 28 septembre

-14h : Réunion de la section générale (salle 3)

-15h : **Paul CLAVIER**, maître de conférences à l'ENS de la rue d'Ulm : « *La création sans le créationnisme* ».

- Comité secret

### Lundi 5 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **François MAILLOT**, directeur général de La Procure : « *Le mouvement Radical Orthodoxy* ».

### Lundi 12 octobre

-15h : **Haïm KORSIA**, membre de l'Académie : Lecture de « *Notice sur la vie et les travaux de Michel Crozier* », Grande salle des séances.

### Mardi 27 octobre

-15h : Séance de rentrée des cinq Académies sur le thème de « la transmission ». Communication de **Rémi BRAGUE** au titre de l'Académie.

### Lundi 2 novembre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Ramine KAMRANE**, chercheur au CHSPM : « *L'autorité, obstacle ou*

## Séance du lundi 29 juin

Trois candidats étaient en lice pour l'élection au fauteuil VI de la section Morale et Sociologie, laissé vacant par le décès de Raymond Boudon : **François Héran**, **Catherine Grémion** et **Jean-François Mattéi**. **Jean-François Mattéi** a été élu au deuxième tour de scrutin par 23 voix sur 36 suffrages exprimés. Né en 1943 à Lyon, il est professeur de pédiatrie et de génétique médicale. Il a assumé, entre autres fonctions, celles de membre du Comité consultatif national d'éthique, de président de la Croix Rouge française, de président du groupe d'études sur les applications des biotechnologies en génétique et problèmes éthiques à l'Assemblée nationale. De 2002 à 2004, il a été ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées. Il est l'auteur de 25 ouvrages de réflexion sur les problèmes éthiques issus des progrès de la médecine.



Au poste de correspondant de la section Économie politique, statistique et finances a été élu **Jean-Pierre Hansen**, de nationalité belge, ingénieur, économiste et dirigeant d'entreprise industrielle



Il a été procédé aux dépôts d'ouvrages. **Georges-Henri Soutou** a présenté à ses confrères le récent livre d'Yves Bruley, *La diplomatie du Sphinx, Napoléon III et sa politique internationale* (Paris, CLD, 2015, 357 p.).

Le président **Chantal Delsol** a passé la parole à **Thierry Gontier**, professeur de philosophie morale et politique à l'Université Lyon III, qui a fait une communication intitulée « *Voegelin et les religions politiques* ». Avant de présenter la pensée d'Eric Voegelin (né Erich Vögelin), Thierry Gontier a brièvement retracé la vie de ce philosophe né en 1901 en Autriche de parents allemands et émigré aux États-Unis en 1938, peu après l'Anschluss, afin d'échapper aux Nazis. Après avoir enseigné dans les universités du Missouri et de Louisiane, il occupa de 1958 à 1969 une chaire à l'Université de Munich, puis retourna aux États-Unis, au Hoover Institute de Stanford où il mourut en 1985. Voegelin a laissé d'importants écrits, dont plusieurs ont été traduits en français, notamment les cinq volumes d'*Ordre et histoire*, mais aussi *Les religions politiques*, opuscule de 1938 qui définit le concept moderne de « religion politique ». Dans cet ouvrage, « Voegelin propose une analyse du totalitarisme nazi sur le plan spirituel, pour y voir une expérience religieuse subvertie. Il fait pour cela des rapprochements entre les totalitarismes contemporains et d'autres formes, concrètes ou théoriques, de "religions politiques" dans l'histoire, passant en revue l'Égypte d'Akhenaton, l'Empire chrétien médiéval, les révolutions nationales à l'aube de la modernité, les sectarismes puritains anglais, le *Léviathan* de Hobbes, les philosophies de l'État et de l'histoire de Fichte, de Hegel, Marx, de Comte, etc. ». À partir de cette analyse, Voegelin se lance dans deux projets qui vont l'occuper jusqu'à la fin de sa vie, l'un « orienté vers une critique de la modernité [en montrant] que le totalitarisme n'est pas un accident de l'histoire, mais qu'il est la conséquence d'un processus de désintégration spirituelle engagé depuis la fin du Moyen Âge », l'autre visant à montrer « que le totalitarisme, en tant même que "religion politique", se fonde sur une possibilité inscrite de façon permanente dans la structure de l'existence humaine, et qu'elle trouve des expressions diverses, mais jusqu'à un certain point équivalentes, dans l'histoire. »

À l'issue de sa communication, **Thierry Gontier** a répondu aux questions que lui ont posées **Rémi Brague**, **Georges-Henri Soutou**, **Jacques de Larosière**, **Jean-David Levitte**, **Mireille Delmas-**

## **Dans la presse et sur les ondes**

- **Jean Tulard** : « Et si Napoléon avait gagné la bataille de Waterloo... », uchronie dans *Le Figaro* du jeudi 18 juin. « Napoléon est un mythe moderne », interview dans *Le Bien Public* du jeudi 18 juin. Jean Tulard a aussi été l'invité de Stéphane Bern sur *RTL* le lundi 15 juin à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Waterloo. Extrait de l'interview du *Bien Public* : « C'est un mythe moderne. Déjà, Napoléon a créé un personnage qui est conçu pour l'image. Napoléon, c'est quoi ? Un petit chapeau, une redingote grise, la main dans le gilet : n'importe quel acteur peut l'interpréter, tout le monde le reconnaîtra immédiatement. Ensuite, il y a un destin fabuleux : songez qu'il part de rien pour finir... rien. Après avoir couché aux Tuileries, au château de Potsdam, au Kremlin, à l'Escorial de Madrid et à Schönbrunn en Autriche, il se retrouve dans une baraque battue par les vents... Il y a également la gloire militaire, les batailles, les uniformes... Et les femmes ! Joséphine qui l'initie à l'amour, Pauline, la sœur ravissante, Marie Walewska, la belle maîtresse polonaise et fidèle, et l'épouse Marie-Louise qui lui sera infidèle... Napoléon est cocu ! Et puis vous avez les deux plus beaux traîtres de notre histoire : Talleyrand et Fouché, "le vice appuyé sur le bras du crime". Vous trouvez tout dans l'histoire napoléonienne : la gloire, l'amour, le désastre... »

- **André Vacheron** : « La fin de vie et les directives anticipées », intervention sur *Canal Académie* le mercredi 24 juin. Le texte de cette intervention est disponible sur le site de l'Académie ([www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)). Extrait : « Les directives anticipées permettent à toute personne majeure et capable, de faire connaître ses souhaits relatifs à sa fin de vie et notamment son refus de tout acharnement thérapeutique pour le cas où elle serait un jour hors d'exprimer sa volonté. Elles existaient déjà dans la loi Leonetti de 2005 mais n'étaient valables que 3 ans et pouvaient ne pas être suivies par les médecins. Le nouveau projet de loi prévoit qu'elles s'imposeront aux médecins sauf en cas d'urgence vitale nécessaire à une évaluation complète de la situation et qu'elles seront sans limite de validité mais révisables et révocables à tout moment. Elles seront cosignées sur un registre national faisant l'objet d'un traitement automatisé. Réalisables jusqu'à présent sur papier libre, elles devront être remplies sur un papier officiel en cours de préparation pour éviter les imprécisions compliquant la tâche des médecins. Les députés ont également adopté les dispositions donnant un rôle accru à la personne de confiance désignée par le patient par écrit pour exprimer sa volonté s'il ne peut plus l'indiquer. Les directives anticipées doivent être conservées dans le dossier médical personnel et des copies remises au médecin traitant, à la personne de confiance quand elle a été désignée, à un proche familial. Elles doivent être apportées en cas d'hospitalisation ou d'entrée en institution. [...] Ainsi accompagnée de directives anticipées convenablement rédigées, la nouvelle loi de fin de vie pourra répondre aux situations désespérées et irréversibles de certains accidents cérébraux et/ou médullaires traumatiques ou pathologiques. Dormir avant de mourir pour ne pas souffrir, c'est ainsi que Jean Leonetti, auteur de la loi de 2005 contre l'acharnement thérapeutique, a résumé sa proposition de loi. »

- **Jean-Robert Pitte** : Interview dans le *Quotidien du peuple* (version française en ligne), en date du mercredi 23 juin. Extrait : « J'étais étudiant [en mai 1968], très opposé aux principes et aux actes accomplis pendant cette "révolution". Le nihilisme est une vieille tradition française qui n'est nullement glorieuse. On doit réformer sans détruire et faire du passé table rase. La France n'a jamais bien su le faire. Il est paradoxal que le temple de l'humanisme, du savoir et de la réflexion logique qu'est la Sorbonne depuis plus de sept siècles ait été le théâtre d'un mouvement si irrationnel et sans avenir. 1968 marque une crise grave des valeurs qui ont fait la France. Confucius aurait su expliquer la "révolution", mais ne l'aurait pas aimée. [...] La France est, d'une certaine manière, un pays "capitaliste", car elle a de belles entreprises, mais la mentalité n'y est pas libérale, au sens économique du terme. Beaucoup de Français, de gauche bien sûr, mais aussi de droite sont persuadés qu'il faut maintenir un État puissant qui intervient, non seulement dans les actions régaliennes (justice, armée, affaires étrangères, etc.), mais aussi dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la culture... Cela coûte très cher, entraîne une pression fiscale énorme, mais cela n'est pas très efficace. Nous le payons par un taux de chômage exagérément élevé, par une croissance trop faible, par un endettement énorme, par une insuffisance d'esprit d'initiative, etc. »

- **Jean-Robert Pitte** a été l'invité de Jean Lebrun sur *France Inter* le jeudi 24 juin dans le cadre d'une émission consacrée aux « nourritures bourguignonnes ». Il y a notamment parlé des "climats" dont il demande le classement par l'UNESCO.

## **Accueil de la ministre de la Justice à l'Académie**

**Christiane Taubira**, ministre de la Justice et garde des Sceaux, a été accueillie le lundi 29 juin à l'Académie, dans la Grande salle de séances, par le président **Chantal Delsol** et par le secrétaire perpétuel **Xavier Darcos**. Elle y a exposé les grandes lignes de la réforme du droit des obligations que les juristes attendaient « depuis au moins trente ans », selon les mots de François Terré qui a répondu au discours de la ministre. Philippe Simler, membre du groupe de travail mis en place à l'Académie depuis 2006, a, en conclusion, rappelé les travaux de ce groupe dont beaucoup d'éléments ont été repris dans le projet d'ordonnance en cours de discussion.